



Moniteur

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



05048614

BRUXELLES

23 -13- 2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier) : **Academia Ophtalmologica Belgica**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue Père Damien 21, 1000 Bruxelles

N° d'entreprise : 862.155 596

Objet de l'acte : Nomination

Du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2004, il résulte que parmi les membres du conseil d'administration le docteur Tom Missotten, demeurant à 3500 Hasselte, Bampsiaan 22, a été remplacé par le docteur Bart Pion, demeurant à 1560 Hoeilaart Baron Jacques de Dixmudestraat 48, en tant que représentant de l'association sans but lucratif "Organisation Belge Des Assistants En Ophtalmologie/Organisatie Van Belgische Assistenten in Oogheelkunde", en abrégé "OBAO", ayant sans siège à 9000 Gent, UZ Gent, Dienst Oogziekten, De Pintelaan 185

Bruxelles, le 20 décembre 2004.

Dr. Jean Delaey
Président

Dr P Léonard
Secrétaire-Général

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature